

CANADA

Province de Québec

Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Grand-Remous

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le 5 octobre 2020 à compter de 19h00 heures à la salle du centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

Sont présents :

Mme Jocelyne Lyrette, mairesse
Mme Julie Paiement, conseillère
M. Jacques Rodgers, conseiller
M. Gilles Richard, conseiller
Mme Audrey Robitaille, conseillère
M. Éric Bélanger, conseiller

Absence motivée :

Mme Christiane Cyr, conseillère

M. Jean-Marie Gauthier, directeur général fait office de secrétaire de la séance. Nathalie Laviolette, adjointe, est aussi présente.

Assistance

Six (6) citoyens assistent à la rencontre

Ouverture de la séance ordinaire

La mairesse, **Jocelyne Lyrette**, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la séance ouverte à 19h00 heures.

ORDRE DU JOUR

000 - OUVERTURE DE LA RENCONTRE

- 000-01** Ouverture de la séance ordinaire
- 000-02** Adoption de l'ordre du jour
- 000-03** **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 000-04** Dépôt du rapport d'activités de la mairesse

100 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

110 Conseil et personnel municipaux

- 110-01** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020
- 110-02** Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 septembre 2020

130 Gestion financière et administrative

- 130-01** Adoption des comptes payés de septembre 2020
- 130-02** Adoption des comptes dus de septembre 2020
- 130-03** Adoption des salaires payés de septembre 2020
- 130-04** Primes reliées à la Covid-19
- 130-05** Don à Manne du jour
- 130-06** Équipement pour télétravail
- 130-07** Transaction et quittance conditionnelle
- 130-08** Carte touristique et vélo Hautes-Laurentides 2021
- 130-09** Dépôt de rapport budgétaire septembre 2020
- 130-10** Nouveau poste

200 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 200-01** Ententes municipales - Urgence

300 - TRANSPORT

- 300-01** Paiement à Boldex
- 300-02** Modification à la résolution # O-060720-146
- 300-03** Travaux Baie-au-sable

400 - HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

500 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 500-01** Demande de subvention – Nouveaux Horizons
- 500-02** Engagement de la municipalité – Nouveaux Horizons Aînés

600 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

600-01 Transmetteur Radio-Météo de Mont-Laurier

700 - LOISIRS, CULTURE ET ÉDUCATION

- 700-01 Éclairage de la croix
- 700-02 Cotisation 2021 – Biblio
- 700-03 Demande de subvention – Mise à l'eau
- 700-04 Appui au Camp des Bouleaux
- 700-05 Lettre d'appui au PER O
- 700-06 Responsable de la bibliothèque
- 700-07 Appui à la Maison de la culture (retiré)

800 – CORRESPONDANCE

900 - VARIA

1000 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

1100 –Levée de la séance

O-051020-214 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution

Adoptée à l'unanimité

La mairesse avise la population que le sentier pédestre sera fermé à compter du 7 novembre au 22 novembre inclusivement pour la saison de la chasse.

1^{ère} PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question.

Dépôt du rapport d'activité de la mairesse

O-051020-215 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020

Il est proposé par **Julie Paiement** et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020 à 19h, soit adopté tel que rédigé par le directeur général.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-051020-216 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 septembre 2020

Il est proposé par **Gilles Richard** et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 septembre 2020 à 14h, soit adopté tel que rédigé par le directeur général.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-051020-217 Présentation et adoption des comptes payés de septembre 2020

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que les comptes payés de septembre 2020 soient adoptés, au montant de **308 960.18 \$**.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-051020-218 Présentation et adoption des comptes à payer de septembre 2020

Il est proposé par **Julie Paiement** et résolu que les comptes dus de septembre 2020 soient adoptés, au montant de **42 577.11 \$**.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-051020-219 Présentation et adoption des salaires payés de septembre 2020

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que les salaires payés de septembre 2020 soient adoptés, au montant de **65 237.58 \$**.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-051020-220 Primes – Covid-19

ATTENDU QUE la pandémie reliée à la Covid-19 a obligé certaines employées à fournir un rendement supérieur à la normale;

ATTENDU QUE ces employées ont démontré un sens de responsabilités exemplaire en mettant en pratique toutes les directives gouvernementales ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a annoncé une aide financière aux municipalités;

ATTENDU QUE le conseil de Grand-Remous désire souligner les efforts déployés par ces employées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Julie Paiement** et résolu de verser une prime reliée à la Covid-19 un montant de 1 500\$ chacune aux employées suivantes : numéros 17-34-36-37.

Il est également résolu que cette prime n'est pas nécessairement récurrente pour 2021 advenant la continuité de la pandémie.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-051020-221 Manne du jour Inc.

ATTENDU QUE certains citoyens de la municipalité reçoivent de l'aide de cet organisme;

ATTENDU QUE cet organisme de charité offre des denrées alimentaires aux plus démunis de la région;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu de verser un don de 100\$ à cet organisme.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-051020-222 Télétravail et équipement

ATTENDU QUE les cas de la Covid-19 augmentent sans cesse au Québec et que certaines régions sont dans les zones oranges et rouges;

ATTENDU QUE le télétravail est de plus en plus nécessaire suite à cette pandémie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Audrey Robitaille** et résolu d'accepter l'offre de Bélanger Électronique afin d'acheter 2 licences, VPN Sonic Wall SSL, au coût de 199.98 plus les taxes applicables afin de permettre aux employés (es) d'effectuer le télétravail en cette période de pandémie.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-051020-223 Transaction et quittance conditionnelle

ATTENDU QUE la municipalité rencontre annuellement des problèmes afin de recevoir ses droits de redevances provenant de la compagnie 9148-6985 Québec inc.;

ATTENDU QUE le dossier fut transféré à la firme d'avocats Deveau afin de prendre les procédures qui s'imposent;

ATTENDU QUE des pourparlers ont eu lieu entre notre procureur et celui de la défenderesse;

ATTENDU QU'un projet de transaction et de quittance fut élaboré entre les deux procureurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que le projet de transaction et quittance conditionnelle préparé par les parties soit accepté tel que déposé.

Il est également résolu d'autoriser le directeur général à signer ladite entente.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-051020-224 Carte touristique et vélo des Hautes-Laurentides 2021

Il est proposé par **Audrey Robitaille** et résolu que la municipalité de Grand-Remous reconduise la publicité dans la carte touristique et la carte vélo des Hautes-Laurentides pour l'année 2021 au montant de 595\$ plus taxes.

La dépense sera imputée au budget 2021.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

Le point 130-09 dépôt du rapport budgétaire au 30 septembre 2020

O-051020-225 Nouveau poste – Titre à déterminer

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu d'autoriser l'ouverture d'un poste qui pourrait venir en aide à l'accueil ainsi qu'à l'urbanisme.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-051020-226 Ententes municipales – Services d'urgence

ATTENDU QUE la municipalité de Grand-Remous est disposé à fournir des services d'urgence aux municipalités voisines qui en feraient la demande;

ATTENDU QUE la municipalité de Grand-Remous possède l'équipement nécessaire pour répondre adéquatement à ces demandes d'urgence et que son personnel a reçu les formations appropriées;

ATTENDU QUE les services pouvant être rendus sont les suivants :

- Pincés de désincarcération
- Sauvetage hors-route
- Sauvetage sur glace

ATTENDU QUE la municipalité est disposée à signer des ententes avec les municipalités participantes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu que la municipalité de Grand-Remous propose une entente aux municipalités suivantes :

- Aumond
- Montcerf-Lytton
- Bois-Franc

Il est également résolu que la mairesse madame, Jocelyne Lyrette et le directeur général monsieur, Jean-Marie Gauthier soient autorisés à signer les ententes au nom de la municipalité de Grand-Remous.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-051020-227 Paiement à Boldex

ATTENDU QUE les travaux confiés à la firme Boldex sur le chemin Ste-Famille sont terminés;

ATTENDU QUE la demande de paiement est recommandée par notre ingénieur au dossier;

ATTENDU QU'un montant de 59 137.97\$ représentant 10% du contrat accordé est retenu jusqu'au paiement et approbation finale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Julie Paiement** et résolu d'autoriser le paiement de 366 143.49\$ à la firme Boldex.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-051020-228 Modification à la résolution # O-060720-146

Il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu d'ajouter le texte suivant à la résolution # O-060720-146 ;

" Ce contrat est valable pour une durée d'un an comprenant une clause de renouvellement pour deux années subséquentes."

Il est également résolu que le directeur général monsieur Jean-Marie Gauthier, soit autorisé à signer ledit contrat.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-051020-229 Travaux chemin Baie-au-Sable

ATTENDU QUE le directeur général a demandé des soumissions sur invitation, et ce, conformément à la loi aux firmes suivantes :

Lacelle et Frères

Excavatech

Une seule firme a déposé une soumission au montant de 23 700 plus taxes;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Audrey Robitaille et résolu d'autoriser la soumission telle que déposée par Lacelle et frère afin de faire les travaux sur une partie du chemin Baie-au-Sable au montant de 23 700 plus les taxes applicables.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-051020-230 Programme Nouveaux Horizons

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada a lancé l'appel de propositions de 2020-2021 pour des projets communautaires dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés;

ATTENDU QUE la date limite pour présenter une demande est le 20 octobre 2020 à 15h;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que la conseillère madame Julie Paiement soit autorisée à présenter un projet au nom de la municipalité de Grand-Remous, et soit également autorisée à signer tous les documents nécessaires à cette demande de subvention.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-051020-231 **Engagement de la Municipalité – Programme Nouveaux Horizons Aînés**

ATTENDU QUE le conseil municipal autorise, la conseillère, madame Julie Paiement, à faire le dépôt de la demande d'aide financière ;

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Gilles Richard**

et résolu que la municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-051020-232 **Transmetteur Radio-Météo de Mont-Laurier**

ATTENDU QU'Environnement Canada songe à mettre hors service son émetteur de radio météo de Mont-Laurier;

ATTENDU QUE plusieurs pêcheurs, chasseurs, plaisanciers et travailleurs se servent de ce service;

ATTENDU QUE l'accessibilité à internet et la couverture cellulaire est déficiente sur une bonne partie du territoire de Grand-Remous;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que le conseil de Grand-Remous demande à Environnement Canada de maintenir en service l'émetteur de radio météo de Mont-Laurier.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-051020-233 **Éclairage de la croix**

Il est proposé par **Gilles Richard** et résolu d'accepter l'option 1 de la soumission de Thibault Électrique au montant de 1 454.43\$ taxes incluses.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-051020-234 **Cotisation 2021 – Biblio Outaouais**

Il est proposé par **Julie Paiement** et résolu d'accepter la cotisation 2021 à raison de 4.46\$ par habitant. Totalisant 5 115.62\$ ayant une population de 1 147 habitants.

Cette dépense sera imputée au budget 2021

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-051020-235 **Demande d'aide financière**

ATTENDU QUE des dommages importants reliés à la descente publique de bateaux causent beaucoup d'ennuis aux utilisateurs;

ATTENDU QUE le service de génie municipal de la MRCVG a effectué une visite des lieux et a estimé les coûts de réparations à 41 470.06\$ incluant les taxes;

ATTENDU QUE la municipalité de Grand-Remous désire déposer une demande de subvention de l'ordre de 80% des coûts dans le cadre du programme de soutien à la mise à niveau des sites de pratique d'activités plein air;

ATTENDU QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Grand-Remous à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Gilles Richard** et résolu d'autoriser le directeur général à déposer une demande de subvention au montant de 31 600\$ représentant 80% des coûts estimés par le SGM de la MRCVG. Le directeur général est également autorisé à signer les documents nécessaires à cette demande.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution

Adoptée à l'unanimité

O-051020-236 Appui au Camp des Bouleaux

ATTENDU QUE les camps de vacances du Québec sont durement touchés par les mesures sanitaires et les restrictions reliées à la pandémie de la Covid-19;

ATTENDU QUE ces organisations contribuent à la vitalité et au développement économique local en assurant chaque année la création d'emplois de qualité;

ATTENDU QUE les camps certifiés jouent un rôle capital dans le développement des enfants et des familles qui les fréquentent et des jeunes adultes qui y travaillent;

ATTENDU QUE le camp de vacances " Camp des Bouleaux " est un acteur économique et social important pour la municipalité de Grand-Remous;

ATTENDU QUE Les camps de vacances sont un des seuls secteurs d'activités n'ayant toujours pas obtenu l'autorisation du gouvernement pour reprendre leurs opérations;

ATTENDU QUE la perte importante de revenus de ces organisations pour l'année 2020 menace directement la pérennité des camps de vacances et qu'aucun soutien financier n'ait encore été alloué de la part du gouvernement du Québec afin de répondre à cette situation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que le conseil municipal de Grand-Remous demande au Gouvernement du Québec de répondre promptement à l'appel des camps de vacances du Québec et du Camp des Bouleaux, situé au sein de notre municipalité, afin d'offrir le soutien nécessaire à leur survie.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

C.C. Monsieur Robert Bussière, député de Gatineau

Madame Isabelle Charest, ministre responsable des loisirs et des sports

O-051020-237 Lettre d'appui au PERO

Il est proposé par **Gilles Richard** et résolu que le conseil de Grand-Remous appui la demande du PERO dans le programme de mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique de plein air (PSSPA) afin de poursuivre le sentier pédestre.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-051020-238 Responsable de la Bibliothèque

Il est proposé par **Julie Paiement** et résolu que madame Cassey O'Brien soit nommée responsable de la bibliothèque et autorisée à recevoir la formation nécessaire.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

Point 700-07 - Retiré

Période de Questions

Aucune question.

O-051020-236 Levée de la séance

Le conseiller, **Jacques Rodgers**, propose et il est résolu que la séance soit levée. Il est présentement 19h19 précis.

Adoptée à l'unanimité

Jocelyne Lyrette
Mairesse

Jean-Marie Gauthier
Directeur général

Je, Jocelyne Lyrette, ai approuvée toutes et chacune des résolutions contenues au procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 142 du Code municipal.

